

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### *Habitat et cadre de vie*

### **Un bon bilan à mi-parcours de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) en Lomagne Gersoise**

Consciente de la vétusté de certains logements et de l'augmentation des locaux sans occupants, en particulier dans les centres bourgs, la Lomagne Gersoise avait lancé mi 2016 une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** sur son territoire, pour accompagner des propriétaires, occupants ou bailleurs, dans leur démarche de rénovation de leur logement.

Vendredi 15 décembre, Jean-Louis Castell, président, et Guy Verdier, vice-président de la Lomagne Gersoise, ont convié les membres du comité de pilotage et les partenaires de l'opération pour leur présenter le bilan de l'année écoulée.

L'OPAH se déroule sur une période de 3 ans jusqu'à mi 2019. Depuis un an et demi, Ninon Lachaux, chargée de mission, accompagne et conseille les porteurs de projets et étudie pour chaque dossier le montant des aides mobilisables et les financements envisageables : subventions de l'Anah, de l'Etat (Prime Rénovation Energétique), du Conseil Départemental, du Conseil Régional (Ecochèque), et de la communauté de communes ou des communes.

### ***L'année 2017 en quelques chiffres :***

280 contacts

32 projets subventionnés : (2 gros travaux, 7 autonomie, 21 énergie, 2 énergie + autonomie)

Montant global des travaux : 621 416.90 € HT

Montant global des subventions attribuées (ANAH + ASE) : 256 633.00 € HT

Informations sur [www.lomagne-gersoise.com/OPAH](http://www.lomagne-gersoise.com/OPAH)

Ninon Lachaux : 05 62 64 26 92, [opah@lomagne-gersoise.com](mailto:opah@lomagne-gersoise.com)

